

1040. La division de la Colombie Anglaise possède 13 phares, 4 phares-balises, 5 sifflets et 4 cloches à brume, outre un bon nombre de bouées et de balises. Ils ont été approvisionnés par le steamer *Quadra*.

1041. L'entretien des phares, sifflets d'alarme, etc., en Canada, en 1893, a coûté \$480,553.

1042. Le 1^{er} juillet 1886, la propriété du phare de Cap Race, Terre-neuve, fut transférée par le gouvernement impérial au Canada, et la somme de \$100,151, balance des droits perçus sur les phares par la chambre de commerce, fut payée au gouvernement canadien, avec l'entente qu'à l'avenir le phare et le sifflet d'alarme seraient entretenus aux frais du Canada, sans imposition de droits. Le phare est indispensable à la sûreté des vaisseaux qui naviguent dans le nord de l'Atlantique et par ce transfert le Canada se trouve relevé d'un impôt qui s'élevait à environ \$1,200 par année.

1043. Le département a le contrôle de 7 steamers, la propriété du gouvernement, préposés au service des divers phares, pour poser et enlever les bouées, s'occuper des naufrages, etc., etc., en outre du petit steamer *Dolphin*. En 1891, on a fait construire, en Ecosse, au coût de \$73,701, un nouveau steamer, le *Quadra* pour remplacer, sur les côtes de la Colombie Anglaise, le *Sir James Douglass* (mis à la retraite). Le *Quadra* parti de Greenock le 15 octobre 1891, arriva à Esquimalt, C.A., le 5 janvier 1892, ce voyage ayant démontré qu'il était un excellent coureur de mer. Le 14 mai 1892, il vint frapper un roc non désigné, près de Rose Harbour, et il fut immédiatement remorqué sur la côte pour l'empêcher de couler bas. Il fut subséquemment transporté à Victoria et mis en radoub. Il reprit le service le 20 août. Déduction faite des recettes, l'entretien de ces vaisseaux, en 1893, a coûté \$132,010.

1044. Le nouveau steamer en acier *Stanley* construit expressément pour le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, a, sauf quelques cas inévitables, entretenu les communications durant l'hiver de 1892-93, et le service, en général, a donné satisfaction. Durant l'été ce navire est préposé au service de protection des pêcheries.

1040. Un corps de police fut maintenu, pendant un certain nombre d'années, dans les ports de Montréal et de Québec, pour le maintien de